



VILLE DE MARLY

BUDGET PRIMITIF 2016

Rapport de présentation

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2016. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2016, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le débat d'orientation budgétaire présenté le 25 février dernier a posé les bases à partir desquelles nous avons pu construire le budget primitif pour l'exercice 2016 de notre collectivité.

Cette année encore, et cela depuis 2009, le budget sera construit **sans augmentation des taux des impôts locaux**.

La ville de Marly, comme toutes les collectivités, voit se réduire les financements de l'Etat. Ce manque de ressources rend impérieuse la recherche d'économies. C'est pourquoi le budget 2016 fait l'objet d'une préparation très rigoureuse avec un cadrage précis.

Tous les secteurs de dépenses ont été analysés pour identifier les sources d'économies potentielles.

Notre collectivité poursuit la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère.

Le Budget Primitif 2016 est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2015. Il s'équilibre à la somme de : **22 718 158.41 €**.

En Section de fonctionnement :

Dépenses	:	16 674 379.27 €
Recettes	:	16 674 379.27 €

En Section d'investissement :

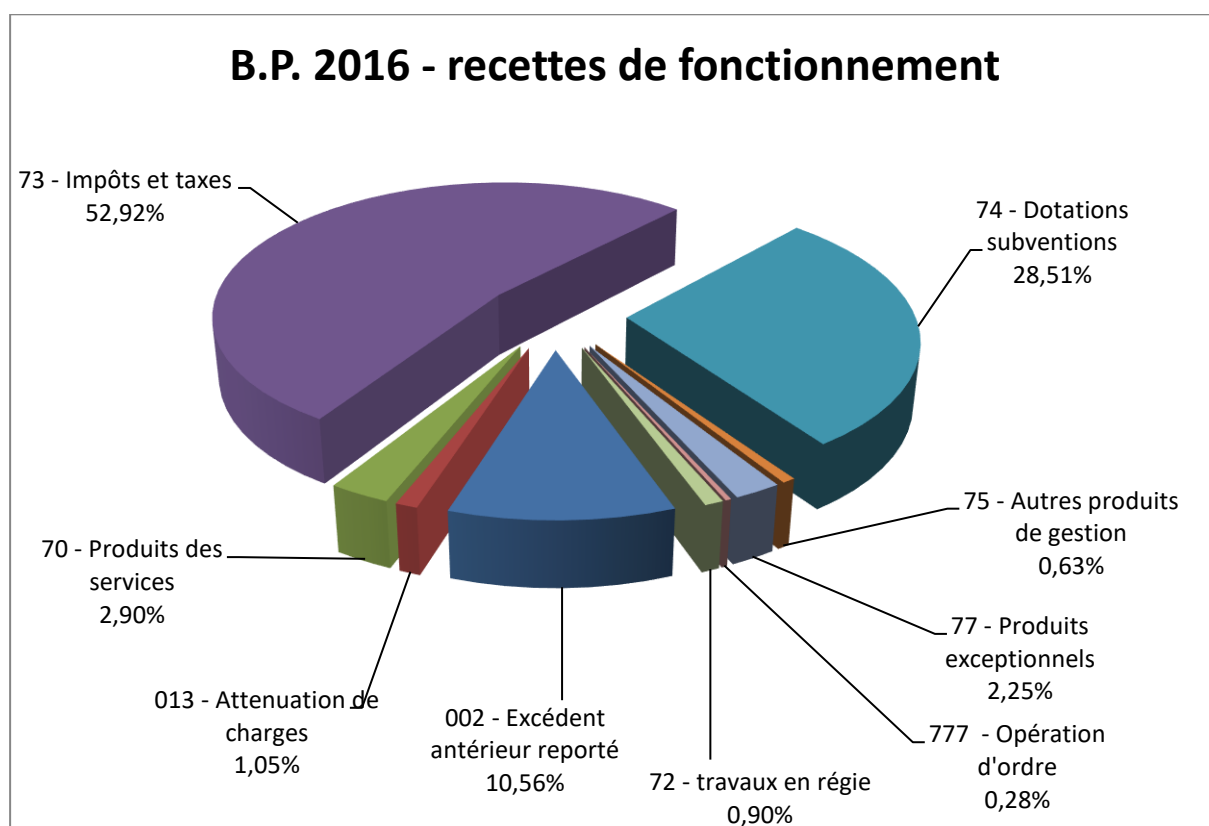
Dépenses	:	6 043 779.14 €
Recettes	:	6 043 779.14 €

Avec un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de **2 199 587.98 €**.

A -La section de fonctionnement

1- Recettes de fonctionnement

	B.P. 2016	%
002 - Excédent antérieur reporté	1 761 104,30 €	10,56%
013 - Atténuation de charges	174 910,00 €	1,05%
70 - Produits des services	483 435,00 €	2,90%
73 - Impôts et taxes	8 823 323,00 €	52,92%
74 - Dotations subventions	4 753 504,00 €	28,51%
75 - Autres produits de gestion	105 790,00 €	0,63%
77 - Produits exceptionnels	375 294,11 €	2,25%
Total des recettes réelles	16 477 360,41 €	
777 - Opération d'ordre	47 018,86 €	0,28%
72 - travaux en régie	150 000,00 €	0,90%
Total recettes de fonctionnement	16 674 379,27 €	



Le budget primitif 2016 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes réelles de fonctionnement. Elles s'affichent à hauteur de **16 477 360.41** euros.

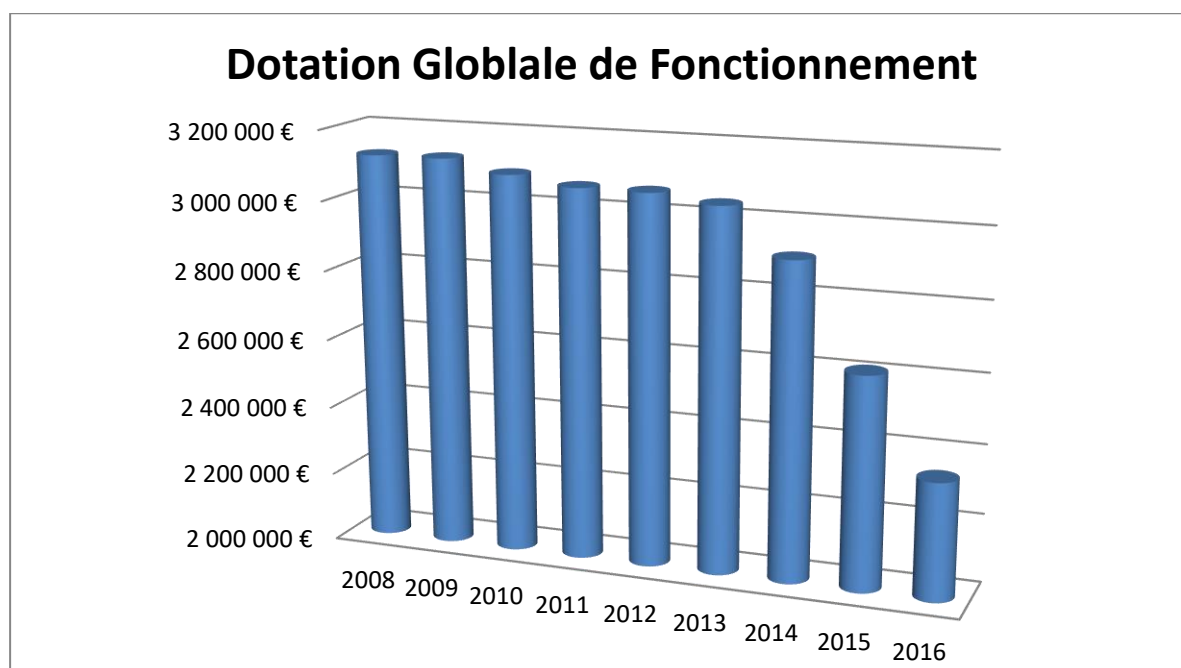
Le chapitre 73 - « impôts et taxes » représente **52.92 %** des recettes de fonctionnement (53.55 % des recettes réelles) – elles restent stable par rapport à 2015.

Sans augmentation des taux, les recettes fiscales reposent exclusivement sur la variation des bases décidée par l'Etat (+ 1% en 2016).

Le chapitre 74 - « dotations, subventions et participations reçues » :

avec une réduction globale de 3,67 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités locales au titre de la contribution au redressement des finances publiques, la perte de recettes pour la commune est estimée à **78 481 euros** au budget 2016.

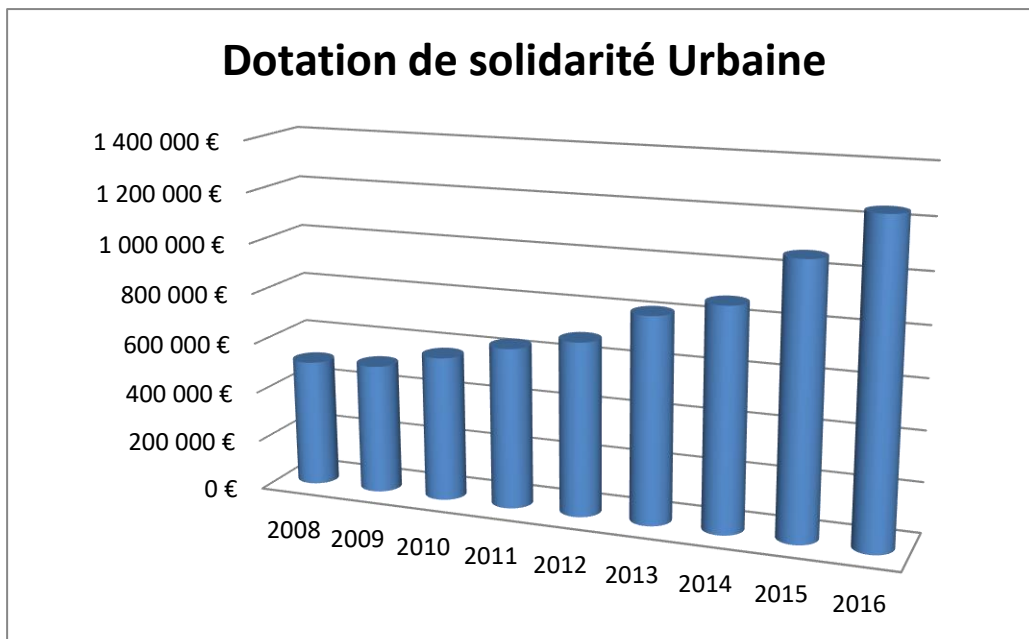
Le principal concours financier de l'État est la **dotacion Globale de fonctionnement** (DGF). L'évolution constatée ces dernières années est la suivante :



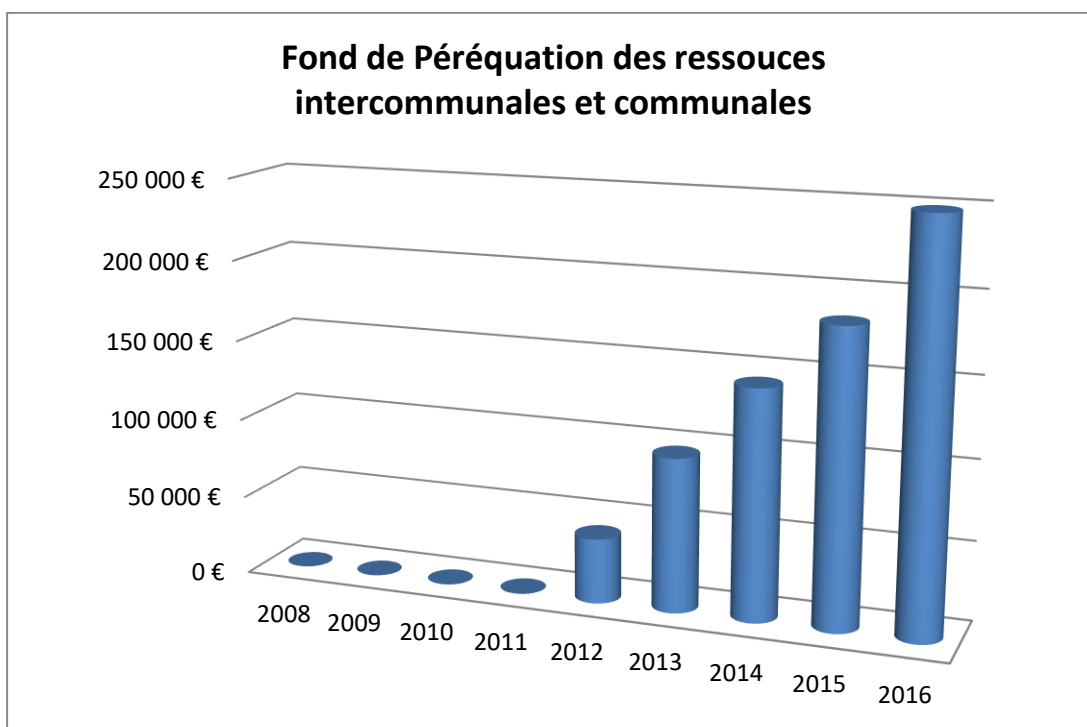
On peut donc constater une perte de ressource au niveau de cette dotation sur les trois dernières années de **701 724** euros.

La Dotation de Solidarité Urbaine ne compense que très partiellement la diminution de la dotation forfaitaire : **+ 433 090** euros ces trois dernières années.

Cette dotation est versée par l'Etat aux villes de plus de 10 000 habitants en fonction d'un classement établi sur la base d'un indice synthétique qui tient compte du potentiel financier, du revenu moyen des habitants, du nombre de bénéficiaires d'aides au logement et du pourcentage de logements sociaux.



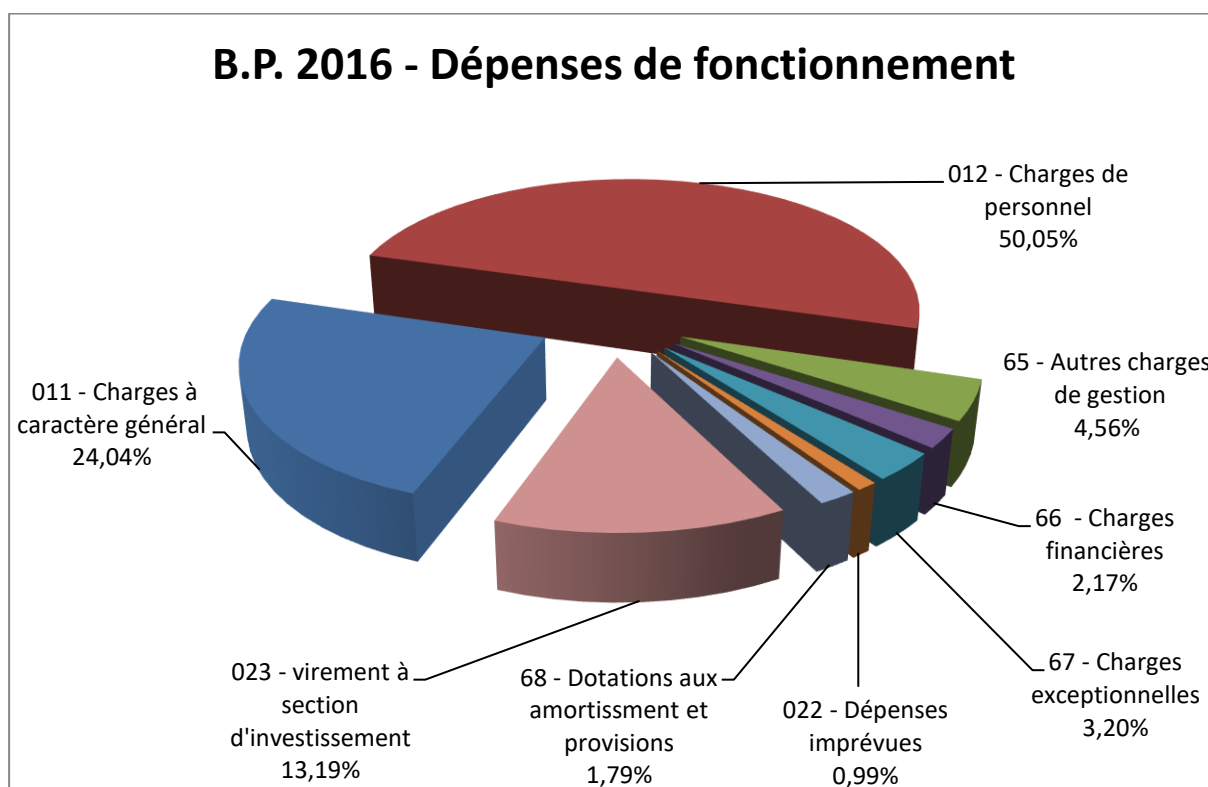
Le fond de péréquation de ressources intercommunales et communales (repris au chapitre 73 – impôts et taxes) est versé depuis 2012. Il vient compenser également partiellement les pertes de dotation Globale de Fonctionnement.



- le chapitre 75 - « **autres produits de gestion courante** » concentre les revenus des immeubles et produits de gestion courante

2- Dépenses de fonctionnement

	B.P. 2016	%
011 - Charges à caractère général	4 008 803,00 €	24,04%
012 - Charges de personnel	8 345 175,00 €	50,05%
65 - Autres charges de gestion	760 785,51 €	4,56%
66 - Charges financières	362 625,14 €	2,17%
67 - Charges exceptionnelles	533 303,00 €	3,20%
022 - Dépenses imprévues	165 391,88 €	0,99%
Total des recettes réelles	14 176 083,53 €	
68 - Dotations aux amortissement et provisions	298 707,76 €	1,79%
023 - virement à section d'investissement	2 199 587,98 €	13,19%
Total des dépenses de fonctionnement	16 674 379,27 €	



Les dépenses réelles de fonctionnement d'affichent à hauteur de **14 176 083.53** euros

Le chapitre 11 – « **Charge à caractère général** » est en diminution de 2.91% par rapport à 2015.

Pour en arriver là, Les services s'astreignent au quotidien à gérer au mieux leurs dépenses. Les procédures de passation des marchés publics ainsi mis en place, permettent d'acheter mieux à un meilleur prix.

Comme beaucoup de collectivités, les « **charges de personnel** » constituent le premier poste de dépenses. Elles représentent 58.87% des dépenses réelles de fonctionnement contre 59.37 % en 2015.

Ce chapitre est en augmentation de 3.64% par rapport à 2015. Il est impacté par plusieurs dispositifs légaux :

- Peu de départs en retraite
- les incidences liées au « Glissement Vieillesse Technicité » (GVT) issu du déroulement de carrière des agents,
- le relèvement des taux de cotisation de la CNRACL (+3.20%) et de l'IRCANTEC (+0.67%) – relèvement progressif depuis le 1er janvier 2013 – qui représentent coût supplémentaire de **137 400 €**
- la revalorisation des grilles de la catégorie B prévue cette année
- la fréquentation des NAP qui s'intensifie et a nécessité l'augmentation du nombre d'intervenants – l'estimation de la dépenses liée à la masse salariale pour ces activités péri-éducatives est de **214 000 €** (près de 550 enfants sont inscrits à ces activités).

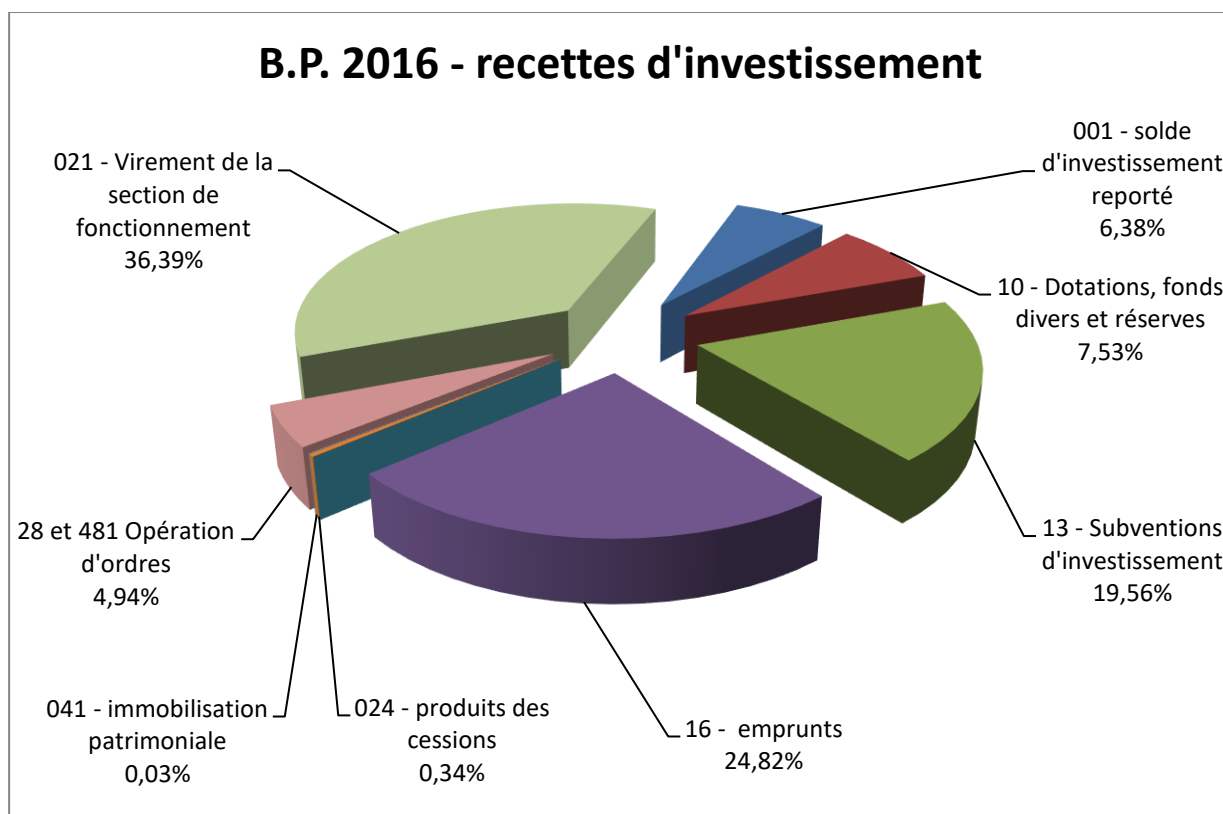
Le chapitre 65 – « **Autres charge de gestion** » enregistre une diminution de 1,50% par rapport à 2015.

Le chapitre 67 – « charges exceptionnelle » enregistre une augmentation conséquente, justifiée par l'inscription d'une annulation de titres de 447 803 euros. Cette inscription est compensée en grande partie par une recette de provisions pour mandats annulés de 345 294,11 euros.

B – La section d'investissement

1 – Recettes d'investissement

	B.P. 2016	%
001 - solde d'investissement reporté	385 868,20 €	6,38%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	454 900,00 €	7,53%
13 - Subventions d'investissement	1 182 230,00 €	19,56%
16 - emprunts	1 500 000,00 €	24,82%
27 - autres immobilisations financières	131,00 €	0,00%
024 - produits des cessions	20 620,00 €	0,34%
Total des recettes réelles	3 543 749,20 €	
041 - immobilisation patrimoniale	1 734,20 €	0,03%
28 et 481- Opération d'ordres	298 707,76 €	4,94%
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 199 587,98 €	36,39%
Total des recettes d'investissement	6 043 779,14 €	



L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année à l'autre, compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions (en recettes et en dépenses) :

Le chapitre 10 – « **dotations, fonds divers et réserves** » intègre le FCTVA lié aux investissements de l'année passée.

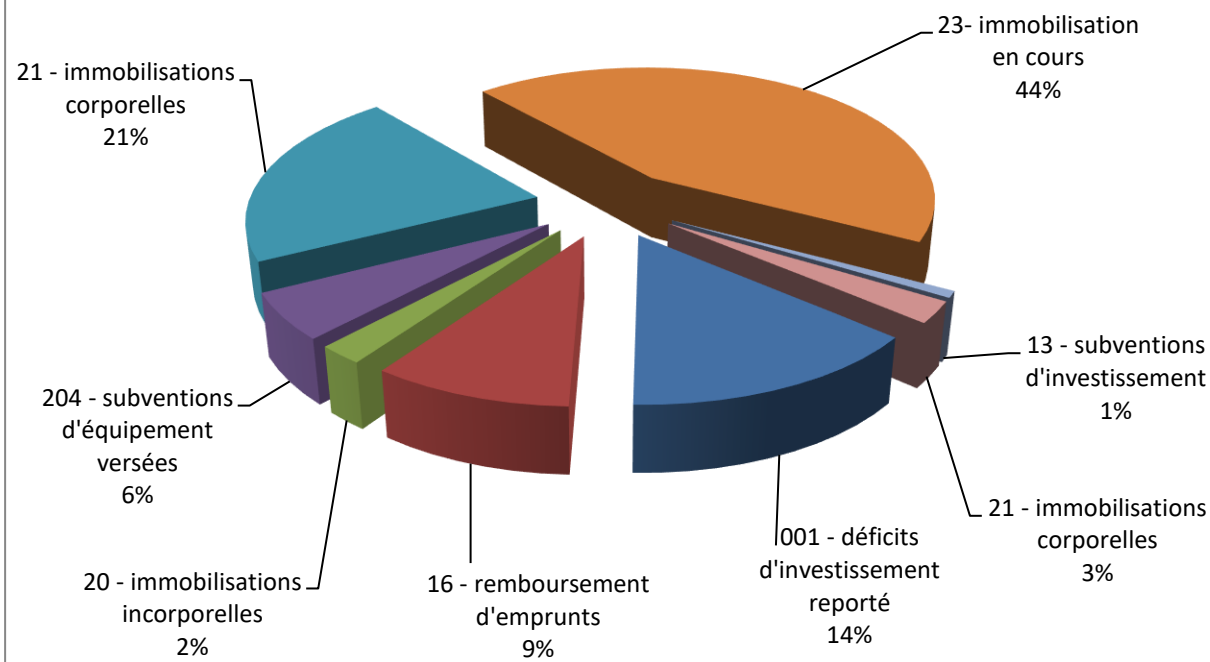
Le chapitre 13 « **subventions d'équipement** » enregistre les subventions d'équipement reçues et le produit des amendes de police.

Le chapitre 16 « **emprunts et dettes assimilées** », constate le montant de l'emprunt mobilisé en 2016 (emprunt reporté de l'année 2015).

2 – Dépenses d'investissement

	B.P. 2016	%
001 - déficits d'investissement reporté	868 803,77 €	14,38%
16 - remboursement d'emprunts	565 000,00 €	9,35%
20 - immobilisations incorporelles	132 200,00 €	2,19%
204 - subventions d'équipement versées	328 000,00 €	5,43%
21 - immobilisations corporelles	1 285 249,80 €	21,27%
23- immobilisation en cours	2 665 772,71 €	44,11%
total des dépenses réelles	5 845 026,28 €	
13 - subventions d'investissement	47 018,66 €	0,78%
21 - immobilisations corporelles	151 734,20 €	2,51%
Total des dépenses d'investissement	6 043 779,14 €	

B.P. 2016 - dépenses d'investissement



Les masses budgétaires de la section d'investissement se répartissent sur le budget principal dans le service public de l'éducation, à l'aménagement urbain, à la réfection et la remise aux normes des bâtiments municipaux, à la voirie.

CONSTRUCTION BATIMENT SCOLAIRE		49 500,00 €
Ecole Maternelle J.H Lengrand	Peinture salle de jeux et couloirs	
Ecole Maternelle Marie Curie	Remplacement des rideaux Salle de Jeux	
3 Ecoles + Ecole de Musique	Remplacement des conduits fibrociment	
Groupe scolaire J.H Lengrand	Installation alarmes intrusion	

INSTAL- GENE/ AGENCEMENTS AMENAGEMENT BATIMENTS		81 412,08 €
Hôtel de Ville	Réfection des Installation électriques + 2ème étage Installation d'une alarme incendie + balisage de sécurité à l'étage	
Hôtel de Ville et salle des fêtes	Local poubelles	
Ecole de musique	Création d'un escalier de secours	
Restauration scolaire cuisine centrale	Fourniture et pose de matériel en renouvellement (cuisine centrale)	

MOBILIER URBAIN		116 431,00 €
Parc jacques Brel et Allée de la mémoire	barrières forestières poteaux bornes	dont report
Rue A Weil	fourniture et pose quai modulaire	

BATIMENTS DIVERS TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS		748 752,00 €
Maison des associations	Aménagement dont report 2014	dont report
Tous les Bâtiments	Mise en accessibilité des ERP (ADAP)	
Logement Jean Rostand	Aménagement pour le RAM + LALP + PMI	
Informatique Hôtel de Ville et service technique	Mise en sécurité des serveurs et fibre optique	
BATIMENTS SPORTIFS TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS		269 000,00 €
Complex Fronty (Boulodrome Lekadir et stade Papin)	Création d'un local pour les dames de services et poubelles conformité	dont report
Salle de Tennis	Extension du club house	
Stade Masnaghetti	Création de vestiaires foot	
BATIMENTS SCOLAIRES TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS		165 020,71 €
Louise Michel élémentaire	Passage au Gaz avec Changement de chaudière	dont report
Marie curie maternelle	Mise en conformité général suite commission sécurité	
Mandéla élémentaire	Travaux d'accessibilité	

TRAVAUX DE VOIRIE		1 076 000,00 €
Rue Arnould	Réfection de trottoirs	dont reports
Rue E Pottier	Réfection trottoirs + entrées de garage	
Rue des Iris	Réfection des Allées	
Rue Roger Salengro	Bordures et trottoirs de l'Avenue H Barbusse à la rue Victor Hugo (Monument)	
Rue P.V Couturier N°58	Réfection de trottoirs chaussée bordures face à Marc Ogez	
Rue Victor Hugo + rue Voltaire	Réfection de trottoirs	
Rue Adrien Weil + Rue de la gare prolongée	Renforcement défense incendie	
Place du sergent Blary + rue des fusillés	Renforcement défense incendie (Monument)	
Rue Eugène Varlin	Renforcement défense incendie	
PAVE	Accessibilité Quai bus et passages protégés	
Rue des Lys	Voirie, Trottoirs, Parking, Bordures, Caniveaux	
Rue des Tulipes	Voirie, Trottoirs, Parking, Bordures, Caniveaux	
Rue des Violettes	Aménagement de la voirie 1ère tranche	
ALLEE SALLE ARAGON	Réalisation d'une allée en stabilisé 300m²	
Ave H. Barbusse	Aménagement Trottoirs Station-Service	
Ave H. Barbusse	Passage de gaine pour la fibre optique	
Résidence la Fontaine	3 Allées de garage	
Rue des Pivoines	Création d'un trottoir côté impair	

C – Section de la dette

L'encours de la dette de la ville de Marly s'élève au 1^{er} janvier 2016 à **8 387 756.63 €**.

La ville ne détient plus d'emprunts indexés sur le franc Suisse car elle a, début 2015, renégocié les 3 emprunts concernés. Certaines collectivités territoriales se retrouvent en difficulté depuis la décision de janvier 2015 de la banque centrale suisse de mettre fin au cours du plancher de 1.20 franc suisse pour 1 euro.

Concernant les emprunts structurés, le risque est minime car il est très peu probable que la barrière ne soit atteinte en 2016. Néanmoins il convient de rester très prudent.

En 2015, un emprunt de 1 500 000 € a été inscrit au Budget Primitif. Celui-ci sera reporté en recettes d'investissement en 2016. Il a été souscrit fin 2015 et sera mobilisé courant du 2^{ème} trimestre 2016.